

Quatre jours et demi d'école

La municipalité en a décidé ainsi. À la prochaine rentrée scolaire, les jeunes Beaucouzéens continueront à se rendre à l'école le mercredi matin. Tous ? Pas sûr, du côté du privé.

Bruno JEUFFRON
bruno.jeuffron@beaucouze.com

L'adjointe à la vie scolaire et à l'enfance, Pascale Galéa, avance sur des œufs dans le dossier des rythmes scolaires. Si à titre personnel, elle est convaincue du bien-fondé du système et de la qualité des activités TAP (Temps d'activités périscolaires) mises en place par la commune, la consultation des personnes intéressées ne donne pas un éclairage sûr, alors qu'il faut se positionner pour septembre prochain.

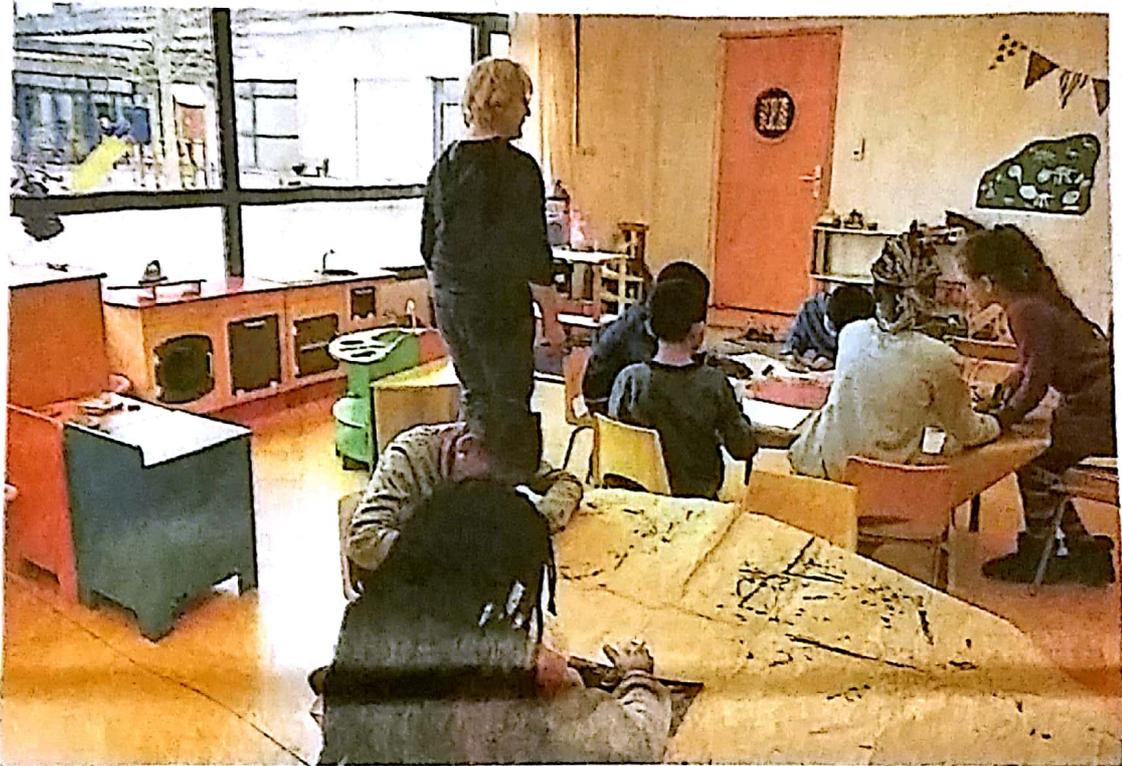
« L'Etat a abandonné les élus locaux dans cette histoire »

GÉRARD NUSSMANN,
Adjoint au maire

Après être passées par l'obligation des quatre jours et demi d'école, les communes ont maintenant la possibilité de revenir à quatre jours. Un choix qui doit se faire actuellement, afin de le faire parvenir en temps et en heure auprès de l'Éducation nationale. Dans l'Agglo, on le voit, il n'y a aucune uniformité dans les décisions.

À Beaucouzé, le Projet éducatif de territoire (PEDT), signé en 2014, arrive à terme cette année. L'élue et les services municipaux ont donc décidé d'évaluer les actions menées durant ce PEDT et d'en profiter pour faire un sondage sur la semaine de quatre jours ou de quatre jours et demi. Un bon moyen, pensait-on, d'aider les élus à se prononcer sur le sujet. Patatras, le choix reste cornélien. 84 % des intéressés (parents d'élèves, professeurs, Atsem et animateurs des TAP) ont répondu au questionnaire. Mais les résultats ne dégagent pas de franche majorité : 47,34 % des réponses prônent la poursuite à quatre jours et demi ; 45,32 % souhaitent un retour à quatre jours ; 7,34 % sont sans avis. On est plutôt pour le maintien dans le public et pour le retour à quatre jours dans le privé.

« Dans cette organisation, l'Éducation nationale ne nous a pas fait un cadeau, lance Didier Roisné, le maire.



La semaine de quatre jours et demi avec les TAP sera maintenue à Beaucouzé.

Photo documentation CO - Laurent COMBET

Il est impossible de faire plaisir à tout le monde, mais nous devons jauger en fonction du bien-être de l'enfant. « L'État a abandonné les élus locaux dans cette histoire », renchérit Gérard Nussmann. « On nous a balancé une patate chaude et c'est débrouillez-vous, poursuit Pascale Galéa. Les enseignants (NDLR le sondage montre qu'ils n'apprécient pas le système actuel, ne voient pas un avantage dans l'apprentissage, trouvent des enfants fatigués, etc.) ont le sentiment d'être un peu laissés de côté. Ils veulent ré-

cupérer la place qu'ils avaient entre le maire et le curé ! ».

« Quel est l'avantage pour la commune ? », demande-t-on autour de la table. « Sûrement pas financier ! », répond tout de go Didier Roisné. Pour les activités TAP, le reste à charge pour la commune est de 270 € par enfant et par an.

Jean-Luc Cordier, pour la minorité, demande un vote à bulletin secret. Ce qui se fit. Par vingt voix pour la poursuite des quatre jours et demi, cinq voix pour la semaine des quatre

jours et deux abstentions, la municipalité prolonge les rythmes scolaires actuels avec les TAP jusqu'à la fin du mandat en cours.

L'école privée Saint-Etienne devait se prononcer de son côté. Le vote a été repoussé à cette semaine, peut-être dans l'objectif de connaître la position des élus. Mais quel casse-tête pour les activités périscolaires et associatives, si tous les jeunes Beaucouzéens n'ont pas la même semaine de travail !

À SAVOIR

Où est dépensé votre impôt ?

Pour revenir sur le budget voté jeudi dernier (lire notre édition de samedi), voilà un rapide résumé de l'utilisation de votre impôt dans la ville. Vous donnez cent euros, voici comment ils sont répartis cette année :

28 € servent aux services généraux de la Ville ; 22 € sont consacrés au secteur de l'enseignement ; 16 € aux sports et à la jeunesse ; 16 € aux aménagements et à l'urbanisme ; 9 € à la culture ; 5 € aux interventions sociales ; 4 € à la famille.

66 %

DES PARENTS DU PUBLIC.

Le sondage effectué par la municipalité montre que 66 % des parents d'élèves inscrits dans le public sont satisfaits des TAP. Dans le privé, les parents ne sont que 51 % à être satisfaits du dispositif. Les deux secteurs confondus, 80 % des enseignants sont pour le retour à la semaine de quatre jours.